



# HONORAIRES

Agence de SAINT-RAPHAEL  
carte professionnelle n° 8303 2018 000030517, C.C.I du VAR

<b>VENTES Locaux à usage d'habitation ou professionnel <sup>(1)</sup></b>		
Tranche de 0 à 49 999 €	10 % T.T.C. (minimum : 3000 € T.T.C.)	MANDATS NON EXCLUSIFS à charge vendeur (les tranches de prix se cumulent entre elles)
Tranche de 50 000 € à 200 000 €	5 % T.T.C.	
+ de 200 000 €	4 % T.T.C.	
Tranche de 0 à 49 999 €	10 % T.T.C. (minimum : 3000 € T.T.C.)	MANDATS EXCLUSIFS à charge vendeur (les tranches de prix se cumulent entre elles)
Tranche de 50 000 € à 200 000 €	6 % T.T.C.	
+ de 200 000 €	5 % T.T.C.	
Avis de valeur	150 € T.T.C.	à charge demandeur

<b>VENTES Terrains à bâtir <sup>(1)</sup></b>		
Toutes tranches	10 % T.T.C. (minimum : 5000 € T.T.C.)	à charge vendeur

<b>VENTES Locaux commerciaux <sup>(1)</sup></b>		
Cession de fonds et droit au bail	20 % T.T.C. (minimum : 4000 € T.T.C.)	à charge preneur et/ou bailleur
Négociation, rédaction de bail, constat d'état des lieux	20 % T.T.C. du loyer net annuel	

<b>LOCATION Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5). <sup>(1)</sup></b>		
honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € T.T.C. /m <sup>2</sup> habitable	à charge preneur <sup>(2)</sup>
honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € T.T.C. /m <sup>2</sup> habitable	à charge bailleur
honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € T.T.C. /m <sup>2</sup> habitable	à charge bailleur <sup>(2)</sup>
honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € T.T.C. /m <sup>2</sup> habitable	à charge preneur
honoraires d'entremise et de négociation	3 € T.T.C. /m <sup>2</sup> habitable	à charge bailleur

<b>GESTION</b>		
Encaissement et régularisation des loyers, récupération des charges, prise en charge des travaux	7 % H.T. du loyer net + TVA 20 % soit 8,4 % T.T.C.	
Prestations supplémentaires (gestion non courante)	120 € T.T.C. <sup>(1)</sup> /mois	
Renouvellement de bail commercial	450 € T.T.C. <sup>(1)</sup>	A charge 50% bailleur 50% preneur
Rédaction de bail commercial	1 200 € T.T.C. <sup>(1)</sup>	A charge du preneur

<b>SYNDIC</b>		
Pré-état daté.	380 € T.T.C.	à charge demandeur

<b>PRESTATIONS DIVERSES</b>		
Rédaction d'actes	500,00 € T.T.C. <sup>(1)</sup>	

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire